[Membre]

**INSTRUMENT D'ACCEPTATION DU PROTOCOLE PORTANT AMENDMENT DE L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE**

Considérant que le Protocole portant amendement de l’Accord de Marrakech instituant l’Organisation mondiale du commerce (le “Protocole”) a été fait à Genève le 27 novembre 2014 (WT/L/940),

Considérant que, conformément au paragraphe 4 du Protocole, celui-ci entrera en vigueur conformément à l’article X:3 de l’Accord de Marrakech instituant l’Organisation mondiale du commerce,

Je, [nom du signataire], [selon le cas: chef d’État, chef de gouvernement ou Ministre des affaires étrangères] de [Membre], déclare formellement que [Membre] accepte le Protocole susmentionné et entend sincèrement exécuter et mettre en œuvre les dispositions qui y figurent.

En foi de quoi, [nom et titre du signataire] signe le présent instrument d’acceptation, à [lieu] ce [jour] [mois] [année].

**[Signature, titre et sceau]**